

Une première expérience couronnée de succès en Ile-et-Vilaine permet aujourd'hui de généraliser la déclaration préremplie

Un plébiscite des contribuables d'Ile-et-Vilaine

La déclaration préremplie a été expérimentée en 2005 auprès de 480 000 foyers de l'Ile-et-Vilaine.

Les usagers d'Ile-et-Vilaine ont extrêmement bien accueilli ce nouveau service. Ils ont compris son fonctionnement, vérifié les revenus préimprimés et apporté peu de corrections.

88% des personnes interrogées estiment que la déclaration préremplie est une bonne idée

Un sondage a été effectué en juin 2005 auprès d'un échantillon de 617 foyers représentatifs. Parmi les résultats, on retiendra que:

- 95% ont bien compris son fonctionnement et ont vérifié les informations préremplies
- pour 87% des foyers, aucune correction des revenus préremplis n'a été nécessaire

Une vaste campagne d'informations menée à destination des usagers

La réussite de cette expérimentation est également le résultat d'une forte mobilisation des équipes locales et d'une campagne d'information intense vers les contribuables d'Ile-et-Vilaine.

De nombreuses actions de communication ont été engagées vers les usagers (information des contribuables dès le mois de mars, réalisation d'affiches, conférences de presse locales) et vers les partenaires concernés (élus locaux, administrations départementales, organismes sociaux,...).